

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 février 2023 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 5400, boulevard Gouin Ouest, lequel est érigé sur le lot 1 434 585 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une hauteur maximale pour le bâtiment de 12,55 mètres au lieu de 10 mètres et des équipements mécaniques sur le toit en dépassement de la hauteur en mètres maximale prescrite, soit de 15,1 mètres au lieu de 10 mètres, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 23 janvier 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert